

Les familles laurentiennes célèbrent la Féerie sous le soleil

Le dimanche 12 février dernier a eu lieu la 19^e édition de la Féerie au parc Cousineau sous un soleil radieux et un froid revigorant. Ayant pour thème « Il était une fois », cette tradition hivernale bien laurentienne a permis de réchauffer les cœurs et de faire vivre aux petits et aux grands les joies de l'hiver.

Quelque 1800 participants ont pris part aux différentes activités qui leur étaient

proposées, dont une course à relais familiale. L'atelier de confection de petits gâteaux, offert pour la première fois, a aussi connu un beau succès, de même que les classiques de la Féerie, comme les tours en petit train et en carriole tirée par des chevaux autour du parc, les parties de hockey et de ballon-balai, les démonstrations de patinage artistique et les jeux gonflables.

SUITE PAGE 8



La **famille Allazam**, l'une des gagnantes de la course à relais familiale, en compagnie du conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, du conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, du maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, ainsi que d'une partie de l'équipe de la Féerie.

Sommaire

Mot du maire	2
Calendrier	2
Modification à la réglementation sur la sécurité et la prévention des incendies	3
Faits saillants des séances générales du conseil tenues en janvier et en février	3
Saint-Laurent devient une Municipalité amie des enfants	4
Magasin-Partage de Noël	4
Programme voyage-échange Saint-Laurent/Lethbridge C'est le temps de s'inscrire!	5
Course Saint-Laurent	5
Modification au règlement sur le déneigement et l'enlèvement de la neige	5
Calendrier vert	6
Retrait et remplacement des vieux poêles et foyers	6
La mairie de Saint-Laurent honorée par Recyc-Québec	6
Une heure pour la terre	6
Horaire des édifices publics durant le congé de Pâques	7
Concours « Catherine Major »	7
Communauté	8

☎ 3-1-1

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

 Saint-Laurent
Montréal

Saint-Laurent de nouveau premier avec une croissance démographique remarquable de 10,6 %

Alors que l'arrondissement de Saint-Laurent affichait déjà la plus importante croissance démographique en 2006 avec un taux de 9,6 % comparativement à une moyenne de 2,3 % pour l'ensemble de la Ville de Montréal, les données disponibles pour le recensement 2011 de Statistique Canada indiquent qu'il a non seulement maintenu sa position de meneur, mais haussé sa croissance à 10,6 %. L'arrondissement comptait ainsi 93 842 résidents en 2011, soit 9009 de plus qu'en 2006.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il va à contre-courant de la tendance à la baisse enregistrée pour la majorité des arrondissements comme le démontre la nouvelle croissance moyenne, qui est de seulement 1,8 % pour l'ensemble de la Ville de Montréal.

Interventions orientées vers les familles

Pour le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, il s'agit moins d'une surprise que d'une confirmation de la justesse des orientations du conseil laurentien : « Mes collègues du conseil et moi avons tout mis en œuvre depuis plusieurs années pour offrir une excellente qualité de vie et un milieu sécuritaire à la population et en particulier aux familles, lesquelles sont les plus susceptibles de participer à l'exode vers la banlieue. Sachant que notre communauté proposait déjà des avantages exceptionnels comme sa situation géographique et la solidité de sa communauté d'affaires, nous avons veillé à consolider notre position de destination de choix pour les familles en

multipliant les interventions visant à leur offrir tout ce dont elles ont besoin pour s'épanouir, que l'on pense aux investissements majeurs de plus de 22 millions \$ dans nos parcs et à l'étendue de notre offre de services en loisirs et en culture. Parallèlement, nous avons poursuivi nos actions en développement durable pour assurer la pérennité de nos investissements. »



Nouvelle signature

L'administration laurentienne a décidé de souligner cette croissance en redéfinissant son image. Elle a ainsi adopté une nouvelle signature intitulée « J'y crois, j'y vis », laquelle s'arrime à la réalité actuelle de Saint-Laurent.

SUITE PAGE 7



Mot du Maire

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

Nous sommes heureux de vous offrir le bulletin dans une présentation plus moderne et épurée. Celle-ci dévoile également notre nouvelle signature, « J'y crois, j'y vis », qui remplacera graduellement « Au cœur de vos besoins » dans tous nos outils de communication.

Inspirée de la devise de nos armoiries, cette signature établit un lien avec notre passé riche en histoire et nos orientations futures, tout en proposant un changement de perspective dans le sens où nous souhaitons que chaque citoyen, peu importe son âge, son origine ou son statut, s'approprié ce message en tant que membre actif de la communauté.

La nouvelle signature souligne aussi le nouvel élan qui marque notre administration. Nous venons, en effet, d'appréhender que nos orientations en développement durable et nos actions visant à faire de Saint-Laurent une destination de choix pour les familles ont porté fruit puisque nous affichons, une fois de plus, **le plus haut taux de croissance démographique** de la Ville de Montréal selon Statistique Canada avec 10,6 % comparativement à 1,8 %.

Alors que l'exode des familles vers les banlieues est une situation qui inquiète les grands centres, notre croissance remarquable résulte des efforts continus que mes collègues du conseil et moi avons accomplis pour que tous les membres de la famille puissent s'épanouir dans notre belle communauté. Nous avons d'ailleurs obtenu en janvier dernier l'accréditation de **Municipalité amie des enfants** pour notre engagement à protéger les intérêts des enfants au cœur de nos décisions. La **Féerie d'hiver** est un autre exemple de l'importance que nous accordons aux familles. Celles-ci étaient d'ailleurs très nombreuses lors de la dernière édition tenue le 12 février dernier au parc Cousineau comme en témoignent les photos présentées dans ce numéro.

En terminant, j'en profite pour vous inviter à consulter la page 6, où se trouvent plusieurs dates à retenir, dont le 31 mars, alors que nous participerons de nouveau au mouvement **Une heure pour la terre**. Vous y trouverez aussi les détails pour le programme **Feu vert**, lequel offre des incitatifs financiers intéressants pour se départir des poêles et foyers désuets.

Bonne lecture!

Le maire de Saint-Laurent,
Alan DeSousa, FCA



Gérald Tremblay
Maire de la Ville de Montréal

Conseil de Saint-Laurent



Francesco Miele
Conseiller de la Ville,
district de
Côte-de-Liesse



Aref Salem
Conseiller de la Ville
et conseiller associé,
district de
Norman-McLaren



Maurice Cohen
Conseiller
d'arrondissement,
district de
Côte-de-Liesse



Michèle D. Biron
Conseillère
d'arrondissement,
district de
Norman-McLaren

Paul Lanctôt

Adjoint du directeur d'arrondissement et chef de la Division des communications et des relations avec les citoyens

MAIRIE DE SAINT-LAURENT

777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7
Téléphone: 311

Le Bulletin de Saint-Laurent est publié gratuitement par l'arrondissement de Saint-Laurent.

Tout texte publié dans le Bulletin de Saint-Laurent peut être reproduit avec mention de la source.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1917-2567

Tirage: 46 000 copies

Papier recyclé et recyclable

CALENDRIER

MARS

3 au 17 mars

Exposition – Participants aux ateliers multidisciplinaires (adultes)

Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

6 mars

Séance publique du conseil de Saint-Laurent

Salle du conseil, 19 h 30

7 mars

Spectacle familial – Fiestango

Centre des loisirs, 10 h, gratuit

12 mars

Film – On me prend pour une Chinoise

Centre des loisirs, 19 h 30, gratuit

14 mars

Séance du Comité consultatif d'urbanisme

Salle du conseil, 19 h 30

16 mars

Rendez-vous du vendredi – Rebetika

Centre des loisirs, 19 h 30, gratuit

18 mars

Grand concert – L'OVNI à l'affiche

Salle Émile-Legault, 14 h

19 au 25 mars

Semaine d'actions contre le racisme à Saint-Laurent

Programmation :

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

24 mars au 9 avril

Exposition – Participants aux ateliers d'aquarelle

Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

26 mars

Lundi littéraire – Marie Barguidjian

Centre des loisirs, 19 h 30, gratuit

30 mars

Rendez-vous du vendredi – Ariane Brunet

Centre des loisirs, 19 h 30, gratuit

31 mars

Érablière urbaine

Parc Beaudet
www.erabliere-urbaine.info

31 mars

Une heure pour la terre

(voir la page 6)

AVRIL

1^{er} avril

Concert endimanché – Les Gourmandes

Centre des loisirs, 14 h, gratuit

3 avril

Séance publique du conseil de Saint-Laurent

Salle du conseil, 19 h 30

5 avril

Grands explorateurs – Nouvelle-Zélande

Salle Émile-Legault, 19 h 30

CAMPS ESTIVAUX

Dès le 9 avril

Programmation

disponible au Centre des loisirs et sur le site Internet de Saint-Laurent :
ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

11 avril

Soirée d'information

Centre des loisirs, 19 h à 20 h

Dès le 14 avril

Inscriptions

sur le site Internet Loisirs en ligne :
ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne

10 avril

Grand concert – Horizons Est

Église Saint-Sixte, 19 h 30

11 avril

Séance du Comité consultatif d'urbanisme

Salle du conseil, 19 h 30

17 avril

Théâtre – Il Campiello

Salle Émile-Legault, 19 h 30

21 avril

En vedette – Catherine Major

Salle Émile-Legault, 20 h

22 avril

Course Saint-Laurent

Ateliers municipaux
(voir la page 5)

23 avril

Film – Une force de la nature : David Suzuki

Centre des loisirs, 19 h 30, gratuit

27 avril

Rendez-vous du vendredi – Sokoun Trio

Centre des loisirs, 19 h 30, gratuit

28 avril au 12 mai

Exposition – Participants aux ateliers de peinture à l'huile

Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

Jusqu'au 15 juin

Exposition : Une étrange conduite

Bibliothèque du
Vieux-Saint-Laurent

MIDI-CAUSERIES

Bibliothèque, 12 h

7 mars – Les effets de l'acupuncture sur la santé

14 mars – Introduction à la photographie numérique

21 mars – Auguste Renoir et l'impressionnisme

28 mars – Schumann, Chopin et la quintessence

4 avril – Comment vieillir riche?

11 avril – Laïcité au Québec : perspectives et devenir

Voir aussi le Calendrier vert à la page 6.



Modification à la réglementation sur la sécurité et la prévention des incendies

En janvier dernier, le Service de sécurité incendie de Montréal a annoncé l'adoption du *Règlement sur la prévention des incendies* et du *Règlement sur le service de sécurité incendie de Montréal*. Le premier permet, entre autres, un meilleur encadrement de l'utilisation des **appareils décoratifs à éthanol** et du calcul de la capacité d'occupation dans les établissements de réunion. Quant au deuxième, il inclut les dispositions entourant l'**avertisseur de fumée** et les normes essentielles minimales ayant pour objectif de maintenir les équipements de sécurité en bon état. Ce dernier comprend, en particulier, les points suivants :

Avertisseurs de fumée

Le propriétaire d'une habitation doit installer un avertisseur de fumée par étage et le remplacer au moins tous les dix ans. De plus, l'entretien quotidien de l'appareil, incluant le remplacement des piles, doit être effectué par l'**occupant de l'habitation**.

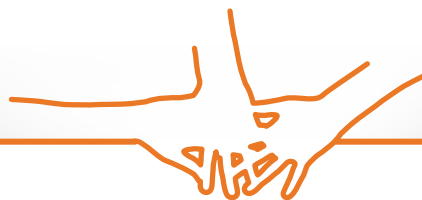
Registre de vérification

Les propriétaires d'édifices à logements doivent tenir un registre de la vérification annuelle des avertisseurs de fumée tout comme lorsqu'il y a vérification du système d'alarme-incendie.

Industries génératrices de risques

Le règlement permet également au service d'exiger des industries génératrices de risques de sinistre soumises au *Règlement sur les urgences environnementales* qu'elles lui présentent, pour approbation, leurs mesures visant à avertir le public en cas de sinistre et qu'elles le tiennent informé de leur plan d'urgence environnementale.

RENSEIGNEMENTS :
ville.montreal.qc.ca/sim



Faits saillants des séances générales du conseil tenues en janvier et en février

Janvier

Affaires contractuelles

Le conseil a autorisé le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour le décapage, le nettoyage et la peinture des bassins de huit piscines, dix pataugeoires et quatorze jeux d'eau. Il a également octroyé divers contrats, dont :

- 42 721,88 \$ à Beupré & associés experts-conseils inc. pour la préparation de plans et devis pour des travaux d'aménagement et de réfection du parc Beaudet
- 49 358,01 \$ au groupe Séguin Lacasse inc. pour la préparation de plans et devis pour des travaux d'aménagement et de réfection du parc Poirier
- 51 136,95 \$ au groupe Séguin Lacasse inc. pour la préparation des plans du concept d'aménagement définitif des parcs et espaces verts dans le développement résidentiel Challenger Ouest

Administration et finances

Le conseil a autorisé l'utilisation des surplus affectés - divers pour un montant de 740 000 \$ afin de financer les mesures découlant du Plan de transport prévues au Programme triennal d'immobilisations 2012. Ces sommes permettront l'acquisition d'équipement et la réalisation d'infrastructures visant, entre autres, l'atténuation de la circulation, l'amélioration de la sécurité pour les piétons, la mise aux normes de feux de circulation de même que l'installation de nouvelles signalisations.

Subventions et aides financières

Le conseil a, entre autres, accordé les subventions et aides financières suivantes :

- 1000 \$ à l'organisme L'Oasis de Saint-Laurent en soutien pour 2012

- 300 \$ à la Société Saint-Vincent de Paul de Montréal pour sa campagne de financement annuelle
- 1200 \$ à l'Association des parents pour la santé mentale de Saint-Laurent-Bordeaux-Cartierville (APSM) en soutien pour 2012

Nomination d'un maire suppléant

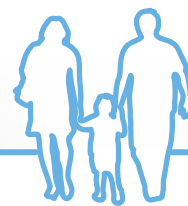


Le conseil a nommé **Aref Salem** maire suppléant pour la période du 14 janvier au 4 mai 2012. Déjà conseiller d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, M. Salem agira ainsi en tant que remplaçant et représentant du maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, si celui-ci n'est pas disponible.

Appel de candidatures pour l'Ordre des Grands Laurentiens 2012

L'arrondissement de Saint-Laurent invite la population à lui faire connaître les bons coups et les projets exceptionnels réalisés récemment par des concitoyens en soumettant des candidatures pour l'Ordre des Grands Laurentiens, un prix qui reconnaît les efforts de ceux et celles ayant contribué au mieux-être de la collectivité laurentienne.

Le formulaire de mise en candidature peut être obtenu sur le site Internet ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/laurentiens ou à la réception de la mairie. Une fois dûment rempli, celui-ci doit être remis à la mairie au plus tard le **5 avril 2012, à 16 h 30**. Les lauréats seront honorés lors d'une cérémonie qui aura lieu ce printemps.



Saint-Laurent devient une Municipalité amie des enfants

Lors d'une conférence de presse tenue le mercredi 11 janvier dernier à la salle du conseil, le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, a procédé à la signature de la Charte Municipalité amie des enfants devant les membres du conseil de Saint-Laurent ainsi que plusieurs invités de marque et partenaires.

Par ce geste, Saint-Laurent est à présent officiellement reconnu par le Carrefour action municipale et famille (CAMF) comme Municipalité amie des enfants. Cet honneur est réservé aux communautés qui s'engagent à améliorer la qualité de vie des enfants et à respecter leurs droits. Par son implication à plusieurs niveaux et son souci de protéger les intérêts des enfants au cœur de ses décisions, Saint-Laurent est un exemple de communauté où les générations futures peuvent pleinement s'épanouir.

Garantir un avenir prometteur

« Investir dans la jeunesse, c'est garantir un avenir prometteur pour notre communauté. C'est ainsi avec beaucoup de satisfaction que nous recevons l'accréditation Municipalité amie des enfants. Il s'agit pour nous d'un formidable encouragement et nous profitons de l'occasion pour réitérer notre engagement à poursuivre nos efforts auprès de la jeunesse », a conclu le maire avant de remercier tous les partenaires de l'arrondissement qui partagent cette vision.

Notons que cette reconnaissance est aussi attribuable au soutien de l'organisme Avenir d'enfants à l'initiative Municipalité amie des enfants. Issu d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, cet organisme administre la contribution de ces deux partenaires au Fonds pour le développement des jeunes enfants.



Le maire de Saint-Laurent et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, **Alan DeSousa**, a procédé à la signature de la Charte Municipalité amie des enfants en compagnie de membres du conseil, soit **Francesco Miele**, conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Aref Salem**, conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, et **Michèle D. Biron**, conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, et de plusieurs autres personnalités, dont **Diane Lamarche-Venne**, commissaire et présidente de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, **Louise Lemay**, attachée politique du ministre et député Jean-Marc Fournier, **Brian Karmazin**, attaché politique de l'honorable Stéphane Dion, **Marc-André Plante**, directeur général du Carrefour action municipale et famille, **Jean-François Lapointe**, directeur de territoire chez Avenir d'enfants, **Helene Moise**, représentante d'UNICEF Québec, ainsi qu'**Urpi Samara Carhuachagua**, chef de la Section loisirs et développement communautaire.



Magasin-Partage de Noël

Le Magasin-Partage de Noël de Saint-Laurent, qui s'est tenu les 13 et 14 décembre dernier, a permis de venir en aide à près de 350 familles défavorisées. Saint-Laurent souhaite remercier chaleureusement les donateurs, les bénévoles, les membres du comité organisateur ainsi que les employés municipaux qui ont contribué à faire du Magasin-Partage de Noël, encore une fois cette année, un véritable succès.

Le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, en compagnie du directeur d'arrondissement, **Marc Blanchet**, de la directrice de la Culture, des Sports, des Loisirs et du Développement social, **Ghislaine Vandal**, des membres du comité organisateur, des bénévoles, des donateurs et des employés municipaux lors du Magasin-Partage de Noël 2011.

PROGRAMME VOYAGE-ÉCHANGE SAINT-LAURENT/LETHBRIDGE *C'est le temps de s'inscrire!*

Depuis 1967, Saint-Laurent est jumelé avec la Ville de Lethbridge, en Alberta. Chaque année, ce jumelage se concrétise par un voyage-échange organisé pour les citoyens et les citoyennes des deux collectivités. **Cette année, le voyage-échange s'adresse aux adolescents âgés de 14 à 16 ans.**

Saint-Laurent et la Ville de Lethbridge assumeront le coût des billets d'avion (incluant les assurances), des transports collectifs, des activités touristiques et des repas lors des excursions en groupe.

Les six participants sélectionnés devront pouvoir offrir l'hébergement (gîte, couvert et transport local) aux visiteurs de Lethbridge pendant leur séjour à Saint-Laurent.

Dates du séjour à Lethbridge :
4 au 11 juillet 2012

Dates du séjour à Saint-Laurent :
8 au 15 août 2012



Les formulaires d'inscription sont disponibles à la réception de la mairie ainsi que sur le site Internet de Saint-Laurent : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/lethbridge

Date limite pour s'inscrire :
Le vendredi 4 mai 2012, à 16 h 30.

RENSEIGNEMENTS :
514 855-6000, POSTE 4326



Course Saint-Laurent

Les coureurs de tout âge seront invités à traverser les secteurs Bois-Franc et industriel lors de la 20^e édition de la Course Saint-Laurent, qui aura lieu le dimanche 22 avril prochain en avant-midi.

Les coureurs pourront s'inscrire à l'avance sur le site www.circuitendurance.ca ou sur place, le matin même, au point de départ, soit aux Ateliers municipaux, situés au 13001, boulevard Cavendish (accessibles par la ligne d'autobus 171 Ouest).

Les entrées et les sorties dans le périmètre de la course pourront se faire de façon contrôlée aux deux endroits suivants :

Point d'entrée : Intersection de la rue des Nations et du boulevard Poirier en provenance du boulevard Alexis-Nihon.

Point de sortie : Intersection de la rue des Harfangs et du boulevard Poirier en direction du boulevard Alexis-Nihon (le sens unique sur la rue des Harfangs sera inversé pendant la course).

Veillez prendre note que le stationnement sera interdit dans certaines rues à partir de midi le **vendredi 20 avril**. Des panneaux de signalisation seront placés à cet effet.

À cette occasion, **certaines rues du secteur Bois-Franc seront fermées**. Pour toute urgence le jour même de la course, les résidents pourront consulter l'un des bénévoles sur place.

Soulignons que cet événement est organisé par le Club d'athlétisme Saint-Laurent Sélect inc. en collaboration avec l'arrondissement de Saint-Laurent.

RENSEIGNEMENTS :
311 ou
info@slsathletisme.com

RÈGLEMENT

Modification au règlement sur le déneigement et l'enlèvement de la neige

En décembre dernier, Saint-Laurent a apporté certaines modifications au règlement RCA08-08-0009 sur le déneigement et l'enlèvement de la neige. Les principaux changements sont les suivants :

Bornes-fontaines

Le nouveau règlement stipule que, sur un terrain privé, il est interdit de pousser, déverser ou déposer, par quelque moyen que ce soit, de la neige ou de la glace à moins de **deux mètres** d'une borne-fontaine.

Toutefois, dans le cas où les résidents peuvent déposer de la neige sur le **domaine public**, car ils ne disposent pas de l'espace suffisant sur leur terrain privé, ils doivent désormais éviter de le faire à moins de **trois mètres** de part et d'autre d'une borne-fontaine.

Zone industrielle

Il est désormais interdit sous toute circonstance au propriétaire ou à l'occupant d'un immeuble situé dans une zone industrielle de pousser, transporter ou déposer de la neige sur le domaine public, et ce, même s'il ne dispose pas de l'espace suffisant sur son propre terrain.





CALENDRIER VERT

Corvée de nettoyage au boisé du parc Marcel-Laurin

Vendredi 20 avril, à 13 h 30*
* Point de rencontre :
Entrée du boulevard Poirier

L'événement aura lieu beau temps, mauvais temps. Le port de vêtements chauds et de chaussures confortables est donc conseillé. L'activité est organisée par Saint-Laurent, en collaboration avec l'Éco-quartier et le Comité écologique du Grand Montréal.

RENSEIGNEMENTS :
Éco-quartier de Saint-Laurent au 514 744-8333



VENDREDI
20
AVRIL

Collecte des résidus domestiques dangereux

Dimanche 22 avril, de 9 h à 17 h
aux Ateliers municipaux
(13001, boulevard Cavendish)

Les matières suivantes seront acceptées : Peinture, piles, antigel, huile à moteur, produits de nettoyage et médicaments. Il sera aussi possible de déposer des pneus (sans les jantes), des vêtements usagés, du matériel informatique et électronique ainsi que du matériel de bricolage.

Un service de déchetage de documents confidentiels sera aussi offert jusqu'à 16 h.

DIMANCHE
22
AVRIL

Collecte de résidus verts

Du 23 avril au 26 octobre (selon l'horaire de la collecte des matières recyclables). Les résidus verts (matières horticoles, petites branches, résidus du potager, etc.) devront être déposés en bordure de rue dans des sacs en papier ou des contenants rigides réutilisables. Attention : Les sacs de plastique ne seront pas collectés.

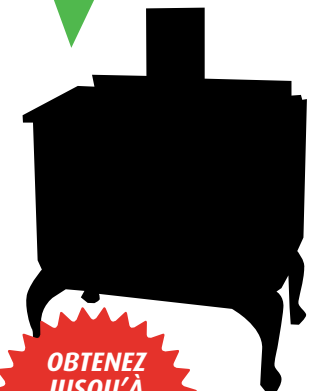
23 → **26**
AVRIL → OCTOBRE

Retrait et remplacement des vieux poêles et foyers

Saviez-vous que le chauffage au bois contribue de façon importante au phénomène de smog hivernal et à l'aggravation des maladies cardiaques et respiratoires?

Pour encourager les résidents de l'île de Montréal à se départir de leurs vieux poêles et foyers, le programme Feu vert offre un incitatif financier à ceux qui procèdent au retrait ou au remplacement de ces appareils.

RENSEIGNEMENTS :
514 871-vert (8378)
info@feuver.org
www.feuver.org



OBTENEZ
JUSQU'À
900\$*

* jusqu'à
épuisement
des fonds

La mairie de Saint-Laurent honorée par Recyc-Québec

Grâce à un taux de mise en valeur des matières résiduelles de 85 %, la mairie de Saint-Laurent s'est vu décerner le niveau le plus exigeant du programme ICI ON RECYCLE! de

RECYC-QUÉBEC, soit l'attestation de niveau 3 – Performance. La mairie devient ainsi le premier établissement municipal montréalais à recevoir cet honneur prestigieux.



Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, **Pierre Arcand**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC, **Ginette Bureau**, et la chef de la Section environnement, **Gaby Beaulac**.



SAMEDI
31
MARS

ENTRE 20 H 30
ET 21 H 30

Une heure pour la Terre

Le samedi 31 mars prochain, les résidents de Saint-Laurent seront invités à rejoindre une fois de plus le mouvement international **Une heure pour la Terre**, dont le but est d'accroître la sensibilisation globale aux changements climatiques. Pour démontrer son appui, il suffira d'**éteindre ses lumières entre 20 h 30 et 21 h 30!**

Renseignements et inscriptions : www.earthhour.org.

À la recherche d'un emploi d'été? Visitez le site ville.montreal.qc.ca/emploi

SUITE DE LA PAGE 1

SAINT-LAURENT DE NOUVEAU PREMIER AVEC UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE REMARQUABLE DE 10,6 %

En s'inspirant de la devise *Credo Cresco* (J'ai la foi, je grandis) présente sur les armoiries de Saint-Laurent, la nouvelle signature établit un pont entre le passé de la communauté laurentienne, incluant la richesse de son histoire, et les orientations guidant son évolution. La force de ce message permet également à tous les acteurs importants de Saint-Laurent, dont ses résidents, d'affirmer collectivement leur participation au développement de son potentiel et au maintien de sa qualité de vie.

Dévoilée en couverture de ce bulletin, la signature développée évoque ainsi le milieu de vie des citoyens. Elle fait référence à l'environnement laurentien et utilise le contraste entre la vie de quartier (élément de nature) et la vie urbaine présente dans l'arrondissement (édifices, activités urbaines). Cette signature simple, moderne et épurée remplacera graduellement « Au cœur de vos besoins » sur tous les outils de communication de l'arrondissement.

SUITE DE LA PAGE 3

FAITS SAILLANTS DES SÉANCES GÉNÉRALES DU CONSEIL TENUES EN JANVIER ET EN FÉVRIER

Février

Affaires contractuelles

Le conseil a, entre autres, accepté l'offre de service sans frais de la firme Targray technologie internationale inc. pour la disposition des CD, DVD et étuis assortis pour l'année 2012. Cette firme a déjà permis à Saint-Laurent de valoriser plusieurs tonnes de matières résiduelles au cours des années précédentes.

Le conseil a également autorisé le lancement d'un appel d'offres pour la location saisonnière de véhicules en 2012 et approuvé une entente de partenariat avec le Comité écologique du Grand Montréal afin de poursuivre le projet de protection, de conservation et de mise en valeur du boisé du parc Marcel-Laurin moyennant une contribution financière de 61 540 \$.

Administration et finances

Le conseil a autorisé une dépense maximum de 11 442 \$ pour la réalisation du programme Mon école écolo dans les écoles primaires de Saint-Laurent en 2012 et accordé les subventions et aides financières suivantes :

- 1000 \$ à l'Ensemble vocal de Saint-Laurent pour 2012
- 11 500 \$ au Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité pour 2012
- 14 000 \$ au Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent pour 2012
- 300 \$ à la Fondation Gracia pour sa campagne de souscription annuelle

- 2000 \$ à l'Association des photographes de Saint-Laurent pour les activités entourant son 25^e anniversaire de fondation

Il a, de plus, autorisé la signature de deux ententes triennales avec des organismes. Ainsi, le Centre communautaire Bon courage de Place Benoit recevra dès 2012 un versement annuel de 30 500 \$ alors que le Centre des femmes de Saint-Laurent obtiendra 12 500 \$ par an dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements.

Ressources humaines

Le conseil a autorisé la création de deux postes d'étudiants cols blancs afin d'accueillir pendant l'été deux participants dans le cadre des échanges inter-municipalités France-Québec avec la Ville de Mérignac.

Pesticides

Le bilan 2011 sur l'application du règlement relatif aux pesticides a été déposé au conseil. Il y est fait mention que la Section environnement a traité 53 requêtes. Celles-ci se déclinent en 3 demandes de permis, dont 2 ont été accordées, et 14 dossiers d'infraction, qui ont mené à 12 constats d'infraction. La section a également accordé 36 autorisations d'utiliser des pesticides : 31 en raison de la présence de nids de guêpes, 2 pour infestation de mauvaises herbes et 3 pour contrer l'infestation d'insectes ravageurs.

Horaire des édifices publics durant le congé de Pâques

	Vendredi 6 avril	Samedi 7 avril	Dimanche 8 avril	Lundi 9 avril
Mairie	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Centre des loisirs	8 h à 23 h	8 h à 23 h	8 h à 23 h	8 h à 23 h
Bibliothèque	Fermée	10 h à 17 h	Fermée	Fermée
Aréna* Raymond-Bourque	7 h à 23 h	7 h à 23 h	7 h à 23 h	Fermé
Cour municipale	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée

Collectes :
Aucun changement à l'horaire pour les collectes de déchets, de matières recyclables et de résidus encombrants.

311 et Patrouille de sécurité urbaine :
Ces services demeureront en opération durant le congé pascal.

* Les bureaux administratifs seront fermés durant cette période.

Concours « Catherine Major »

Répondez à la question inscrite sur le coupon de participation et courez la chance de gagner **une paire de billets pour le spectacle de Catherine Major**, qui aura lieu le samedi 21 avril, à 20 h, à la salle Émile-Legault, située au 613, avenue Sainte-Croix.

Retournez votre coupon par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

Concours « Catherine Major »

Mairie de Saint-Laurent
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Les coupons pour le concours « Catherine Major » devront être reçus au plus tard le **jeudi 29 mars 2012**. Le prix n'est pas monnayable. Chaque participation donne une chance de gagner lors du tirage qui sera effectué le vendredi

30 mars 2012.

Le gagnant sera contacté par l'arrondissement et son nom sera publié dans le prochain Bulletin de Saint-Laurent. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Bureau du citoyen au 311.

Les employés de l'arrondissement de Saint-Laurent ne sont pas admissibles au concours.

Félicitations à M. Normand Lachapelle, qui a remporté le concours de décembre. La réponse était « Culture ».

Merci à tous les participants.



Coupon de participation au concours « Catherine Major »

Nom _____

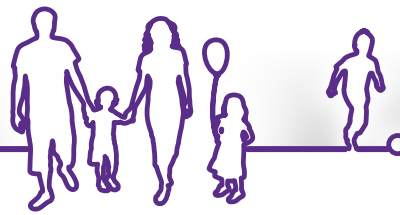
Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____

Pour recevoir le Cyberbulletin, inscrivez votre courriel _____

QUESTION : Quel est le taux de croissance démographique à Saint-Laurent en 2011 dévoilé par Statistique Canada?



SUITE DE LA PAGE 1

Les familles laurentiennes célèbrent la Féerie sous le soleil / Saint-Laurent families celebrate the Féerie in the sunshine

Les gagnants de la course à relais familiale

Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, ont remis des prix à trois familles, soit la famille **Allazam** (posée en page couverture) et les deux ci-dessous.

Winners of the family relay race

The Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, the City Councillor for Côte-de-Liesse District, **Francesco Miele**, and the City Councillor for Norman-McLaren District, **Aref Salem**, presented prizes to three families, namely the **Allazam** family (shown on the first page) and the two families featured below.



M^{me} Wafaa Kassis et ses enfants, Joëlle et Adonis.
Mrs Wafaa Kassis and her children, Joëlle and Adonis.



M. Guy Roy en compagnie de Michèle, Gabriel et Camille.
Mr. Guy Roy accompanied by Michèle, Gabriel and Camille.



Dans le sac pour la course à relais!
The relay race is in the bag!



Le Royal Express ne s'est pas désempilé de l'après-midi.
The Royal Express ran all day long.



Pas moins de 1000 petits gâteaux se sont envolés pendant l'atelier.
No fewer than 1000 cupcakes were devoured during the workshop.



Les tours en carriole sont toujours l'une des activités préférées à la Féerie.
The horse-drawn carriage rides are always a favourite during the Féerie.



Deux souris Minnie bien habillées pour braver le froid. / Two Minnie mice dressed for the cold!



M^{me} Djamilia Djaroud et ses filles, Kenza et Licia, ont bien profité de la Féerie.
Mrs. Djamilia Djaroud and her daughters, Kenza and Licia, thoroughly enjoyed the Féerie.



M. Hamed Taha, M. Samir Touhami, M^{me} Ouaffae Hmamou et la petite Sarah avec des membres du conseil et deux échassiers.
Mr. Hamed Taha, Mr. Samir Touhami, Mrs. Ouaffae Hmamou and the little Sarah with Council members and two waders.



Le petit Xavier, bien timide, avec ses parents, M. Olivier Grenier et M^{me} Émilie Audet, et des membres du conseil.
A shy young Xavier with his parents, Mr. Olivier Grenier and Mrs. Émilie Audet, along with Council members.